

12 mars 2012 **Procès-verbal de la séance ordinaire** du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **lundi 12 mars 2012** à 20h00 à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents : M. Gilles Marchand, maire
 Mme Sylvie Gélinas
 M. Étienne Veilleux
 M. Christian Morrissette
 Mme Lise Dubuc
 M. Sébastien Laurin
 M. Luc Richard

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette ainsi que l'inspecteur en bâtiments, monsieur Normand Champagne, étaient également présents.

2012-03-58. Ouverture de la session

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h00.

2012-03-59. Constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

2012-03-60. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012
5. Liste des comptes payés
6. Liste des comptes à payer
7. Dépôt des activités financières au 28-02-2012
8. Invitation et information des membres de l'équipe du Journal Le Réveil pour le rétablissement des fausses informations municipales diffusées dans le journal Le Réveil
9. Demande de l'APRiT de St-Louis-de-Blandford relativement à l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau

10. Déclaration des membres du Conseil qui ont suivi la formation sur l'éthique et la déontologie municipale
11. Modification de la programmation de travaux du Programme de transfert de la taxe sur l'essence
12. Mandat pour la signature d'une entente avec Planitaxe
13. Mandat pour la signature d'un contrat d'utilisation des informations fournies par la Municipalité pour l'information aux citoyens relative au partenariat avec Sogetel et de leur offre de services
14. Ajout d'une option de sécurité sur les portes de garage de la caserne des incendies
15. Transferts budgétaires
16. Embauche et contrat de travail du technicien en loisirs
 - 16.1 Embauche
 - 16.2 Contrat de travail
17. Correspondance générale
 - 17.1 Invitation à l'assemblée générale annuelle de Transport adapté Rouli-bus
 - 17.2 Demande d'aide financière de l'*Unité Domrémy de Plessisville inc.*
 - 17.3 Compilation des statistiques de bénévolat 2011-2012 et concours Mordu du bénévolat
 - 17.4 Demande de contribution financière par l'École secondaire Ste-Anne de Daveluyville pour la tenue du Gala Méritas
 - 17.5 Aide financière pour soutenir l'accompagnement en loisirs des personnes handicapées 2012-2013
18. Affaires nouvelles
 - 18.1 Demande d'appui CPTAQ Gilles Marchand
 - 18.2 Entente de travaux Hydro-Québec pour prolongement du réseau
 - 18.3 Demande de contribution CIC
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique Affaires nouvelles.

2012-03-61. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2012-03-62. Liste des comptes payés

DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE DÉPENSER

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses suivantes ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210. "

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce douzième jour du mois de mars de l'an deux mille douze.

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 7 FÉVRIER AU 12 MARS 2012

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Home Depot	Crochets chambres joueurs	193.33 \$
Visa Desjardins	Formation éthique, poste	1 019.66 \$
Me Sylvain Dorais	Honoraires juridiques	495.37 \$
Me Sylvain Dorais	Règlement	7 500.00 \$
Sogetel	Tél. janv.-fév., modifications	704.64 \$
Hydro-Québec	Édifice municipal	530.01 \$
Hydro-Québec	Centre récréatif	1 541.87 \$
Hydro-Québec	Garage municipal	83.40 \$
Hydro-Québec	Éclairage public	357.76 \$
Hydro-Québec	Éclairage public	334.66 \$
Koodo Mobile	Ligne Info-Loisirs	66.00 \$
TOTAL :		12 826.70 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter tous les comptes payés pour un montant de 12 826.70 \$.

2012-03-63. Liste des comptes à payer

LISTE DES COMPTES À PAYER AU 12 MARS 2012

Fournisseur	Description	Montant
ADMQ	FORMATION APPELS D'OFFRES	298.94 \$
ATELIER ALAIN BERGERON	SUPPORTS POUR ECLAIRAGE DISCO	23.00 \$
AUCLAIR DROLET	DESCRIPTION TECHNIQUE POUR SERVITUDE HQ	459.90 \$
BEAUDOIN & FILS SERRURIER ENR.	MASTER POUR PORTES AVEC BARRES PANIQUES	68.99 \$
BUROPRO	TONER LASERJET, FACTURATION COUT PAR COPIE, SOURIS, PAPETERIE, PAPIER	1 102.04 \$

CAROLINE OUELLET	PEINTURE BUREAU ET SALLE DE BAIN CASERNE	493.00 \$
DEGRANDPRÉ	FILTRE, SEL	367.63 \$
ENTREPRISES R.M. PEPIN INC.	4E VERSEMENT CONTRAT DE DENEIGEMENT 2011-2012, CHARGEMENT NEIGE CENTRE	17 682.44 \$
EQUIPEMENTS M.M. INC.	CABLE RESEAU	45.97 \$
EXTINCTEUR VICTO	EXTINCTEUR CLASSE K	258.69 \$
FILETS NAD'S NETS	FILETS DES BANCS JOUEURS	1 488.93 \$
GAETANE GAGNON	FRAIS DE DEPLACEMENTS, REMB. ACHATS	54.53 \$
GILLES MARCHAND	REMB. CONGELATEUR, FRAIS DE DEPLACEMENTS	213.65 \$
HAMEL PROPANE INC.	PROPANE SURFACEUSE	161.69 \$
HOME DEPOT	CROCHETS CHAMBRES DES JOUEURS	193.02 \$
HOME HARDWARE	MATERIAUX POUR BUREAU ARENA	3 427.50 \$
KOODO	CELLULAIRE LOISIRS	66.00 \$
LA COOP DES APPALACHES	HUILE A CHAUFFAGE	767.90 \$
LABORATOIRES D'ANALYSES SM INC.	ANALYSES	97.44 \$
L'INDUSTRIELLE - ALLIANCE	Assurance collective	625.22 \$
LAURA NAULT	FOURNITURES BIBLIO, ENCRE IMPRIMANTE,	85.07 \$
MARIUS MARCOUX & FILS INC.	LUMIERE RUE 100-110 PRINCIPALE, ELECTRICITE BUREAU ARENA, LUMIERE DE RUE 200 RTE 162, 40 RG ST-FRANCOIS	1 385.77 \$
ME CLAUDE CARON, AVOCAT	HONORAIRES DOSSIER 15594	992.69 \$
MÉLISA MORISSETTE	FRAIS DE DEPLACEMENTS, REMB. ACHATS	41.12 \$
MME LISE DUBUC	FRAIS DEPLACEMENTS FORMATION CODE ETHIQUE	21.15 \$
NORMAND CHAMPAGNE	FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET CELL.	177.30 \$
PORTES DE GARAGE LSMV	REPARATION PORTE ARENA, COUPE- FROID PORTE CASERNE	289.94 \$
PRO LOCATION INC.	TAPIS CAOUTCHOUC	218.45 \$
REST. & DEP. NICO ENR.	CARBURANT, LAIT, EAU, POSTE	1 022.18 \$
ROBERT BOILEAU INC.	COUTEAUX SURFACEUSE	400.11 \$
SERVICE SANITAIRE AEL	BUREAU ARENA, MENAGE	1 526.87 \$
SIGNAL-RAY ENR.	FLAGS DANGER ROUTE	235.93 \$
SOC. DE L'ASSURANCE AUTO DU QUEBEC	Immatriculation Ford Ranger	377.15 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	HEBERGEMENT ET MISE A JOUR SITE WEB	183.70 \$
TRIM-LINE DES BOIS- FRANCS	PANNEAU PORTES LSMV, LETTRAGES CENTRE RECREATIF	752.62 \$
WOOD WYANT	PRODUITS NETTOYANTS, FILTRE BALAYEUSE	128.14 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		35 734.67 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition d'Étienne Veilleux, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant de 35 734.67 \$.

2012-03-64. Dépôt des activités financières

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des activités financières au 12 mars 2012.

2012-03-65. Invitation et information des membres de l'équipe du Journal Le Réveil pour le rétablissement des fausses informations municipales diffusées dans le journal Le Réveil

Suite à l'invitation faite au Comité du Journal Le Réveil relativement aux fausses informations diffusées à la page 3 de l'édition du mois de mars 2012, le maire demande si des membres du Comité du Journal Le Réveil sont présents afin de leur remettre les bonnes informations. Comme aucun membre du comité n'est présent, ce point est reporté à une séance ultérieure.

2012-03-66. Demande de l'APRiT de St-Louis-de-Blandford relativement à l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau

Après avoir pris connaissance des implications de la Municipalité relativement à l'application du modèle de règlement soumis et du résultat des recherches effectuées, les membres du Conseil conviennent de ne pas adopter un tel règlement et confirment que la résolution numéro 2011-11-291 satisfait aux besoins de protection de la Municipalité contre l'industrie gazière.

2012-03-67. Déclaration des membres du Conseil qui ont suivi la formation sur l'éthique et la déontologie municipale

En lien avec les nouvelles dispositions législatives relatives à l'éthique municipale, les membres du Conseil font les déclarations suivantes à la secrétaire-trésorière.

Je, Sylvie Gélinas, déclare que j'ai participé à la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Sylvie Gélinas

Je, Étienne Veilleux, déclare que j'ai participé à la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Étienne Veilleux

Je, Luc Richard, déclare que j'ai participé à la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Luc Richard

Je, Gilles Marchand, déclare que j'ai participé à la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Gilles Marchand

Je, Christian Morrissette, déclare que j'ai participé à la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Christian Morrissette

Je, Lise Dubuc, déclare que j'ai suivi la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Lise Dubuc

Je, Sébastien Laurin, déclare que j'ai suivi la formation sur le code d'éthique des élus le 18 février 2012.

Sébastien Laurin

2012-03-68. Modification de la programmation de travaux du Programme de transfert de la taxe sur l'essence

RÉSOLUTION

ATTENDU QUE :

1. la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes ;
2. la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité ce qui suit :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et

mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du (DATE) et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions des modifications suivantes qui sont apportées à la programmation de travaux 2010-2013 :

Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Asphaltage de la rue des Riverains	2012	55 000 \$
Pulvérisation, rechargement et asphaltage de la Rue Baril	2012	160 000 \$
Réfection de l'assiette de rue et asphaltage de la rue Principale	2013	313 028 \$

2012-03-69. Mandat pour la signature d'une entente avec Planitaxe

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le maire, de façon rétroactive, à signer une entente à l'amiable relativement à son litige avec Planitaxe.

2012-03-70. Mandat pour la signature d'un contrat d'utilisation des informations fournies par la Municipalité pour l'information aux citoyens relative au partenariat avec Sogetel et de leur offre de services

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confié la gestion des services du réseau de fibre optique à Sogetel ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire informer directement les citoyens sur les avantages que leur procure le réseau de fibre optique municipal ;

CONSIDÉRANT QUE Sogetel a proposé d'informer les citoyens individuellement sur le partenariat avec la Municipalité et les services offerts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Sylvie Gélinas** et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le maire à signer un contrat d'utilisation restreinte avec

Sogetel relativement à l'utilisation de la base de données de la Municipalité pour les fins d'information de la population concernant le partenariat, les services et les tarifs offerts.

2012-03-71. Ajout d'une option de sécurité sur les portes de garage de la caserne des incendies

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que les portes de garage de la caserne des incendies ne sont pas munies d'arrêts automatiques en cas d'obstruction de la porte ;

CONSIDÉRANT que cette situation présente des dangers pour la sécurité des personnes ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser une dépense de 957.26 \$ taxes en sus pour l'installation de photocells avec receveurs pour l'arrêt automatique des portes en cas d'obstruction lors de la fermeture.

2012-03-72. Transferts budgétaires

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

Montant	De		À	
	Compte source	Titre source	No de compte	Description
28 942.00 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 141	Salaire - tech. en loisirs
628.04 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 232	CSST - tech. en loisirs
226.33 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 222	RQAP - tech. en loisirs
1 649.69 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 262	RRQ - tech. en loisirs
1 232.93 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 242	FSS - tech. en loisirs
596.21 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 252	AE - tech. en loisirs
641.88 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 701 20 282	Ass.-sal. - tech. en loisirs
2 000 \$	02 921 01 840	Intérêts centre récréatif	02 190 01 970	Subventions aux O.S.B.L. (CIC)
18 183.00 \$	02 990 00 891	Frais de financement centre récréatif	02 920 00 951	Remb. quote-part réseau fibre optique municipal MRC
19 843.89 \$	03 210 00 001	Capital centre récréatif	02 800 00 728	Réseau électrique

2012-03-73. Embauche et contrat de travail du technicien en loisirs

2012-03-73.1. Embauche

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité procède à l'embauche de Michael Bernier à titre de technicien en loisirs.

2012-03-73.2. Contrat de travail

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le maire à signer un contrat de travail avec Michael Bernier à titre de technicien en loisirs selon les termes convenus lors de la rencontre du 5 mars 2012 et qu'une période de probation de six mois soit prévue.

2012-03-74. Correspondance générale

2012-03-74.1. Invitation à l'assemblée générale annuelle de Transport adapté Rouli-bus

Dépôt d'une invitation à l'assemblée générale de Transport Adapté Rouli-Bus. Christian Morrissette est mandaté pour représenter la Municipalité lors de cet événement.

2012-03-74.2. Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy de Plessisville

Dépôt d'une demande d'aide financière de l'Unité Domrémy de Plessisville inc. Le Conseil prend acte.

2012-03-74.3. Compilation des statistiques de bénévolat 2011-2012 et concours Mordu du bénévolat

Dépôt d'une invitation à soumettre une candidature au concours Mordu du bénévolat et à soumettre la compilation des statistiques de bénévolat des organismes. Il est convenu que chaque responsable d'organisme remette sa compilation de statistiques à la secrétaire-trésorière.

2012-03-74.4. Demande de contribution financière par l'École secondaire Ste-Anne de Daveluyville pour la tenue du Gala Méritas

Dépôt d'une demande de contribution de l'École Ste-Anne de Daveluyville pour la tenue du Gala Méritas. Le Conseil prend acte.

2012-03-74.5. Aide financière pour soutenir l'accompagnement en loisirs des personnes handicapées 2012-2013

Dépôt d'une demande de contribution le soutien de l'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées. Le Conseil prend acte.

2012-03-75. Affaires nouvelles

2012-03-75.1. Demande d'appui CPTAQ Gilles Marchand

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT la demande de M. Gilles Marchand sylviculteur, déposée au bureau municipal de St-Louis-de-Blandford le 9 mars 2012 pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'aliénation de lots réputés contigus impliquant un transfert de propriété ;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l'examen de la demande ;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas une utilisation à des fins autres que l'agriculture ;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de zonage municipal numéro 194 ;

CONSIDÉRANT que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants ne serait pas affecté négativement par une autorisation de la Commission ;

CONSIDÉRANT que les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture ne s'en trouverait pas affectées et qu'une autorisation n'aurait pas d'impact négatif sur les activités agricoles environnantes existantes et en développement ;

CONSIDÉRANT que l'homogénéité de la communauté et le milieu agricole environnant ne s'en trouveraient pas affectés ;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation ne résulterait pas en des contraintes environnementales additionnelles et n'aurait pas d'effet sur la préservation des ressources eau et sol dans la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, le maire s'abstenant de voter, il est unanimement résolu que la Municipalité de St-Louis-de-Blandford, recommande à la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) d'accepter ladite demande et ce, pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

2012-03-75.2. Entente de travaux Hydro-Québec pour prolongement du réseau

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sébastien Laurin**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

- 1- d'accepter l'entente DCL-21017545 proposée par Hydro-Québec et les coûts associés de 18 044 \$ taxes en sus ;
- 2- Pour les fins de la présente résolution, la directrice générale est autorisée à signer l'entente de prolongement en aérien, la convention poteaux ancrages et lignes sans usages en commun et tout autre document relatif à la présente résolution.

2012-03-75.3. Demande de contribution CIC

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le *Centre d'interprétation de la canneberge* a déposé une demande contribution au montant de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité avait prévu un montant de contribution de 3 000 \$ à ses prévisions budgétaires pour l'année 2012 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a effectué un transfert budgétaire relativement à cette demande ;

CONSIDÉRANT que le *Centre d'interprétation de la canneberge* désire augmenter les attraits et promouvoir le statut de capitale provinciale de la canneberge de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que cet événement permet un rayonnement de la municipalité à travers le monde entier ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil qu'une subvention de 5 000 \$ soit versée au Centre d'interprétation de la canneberge pour la tenue des activités de l'année 2012.

2012-03-75.4. Appui au projet Maison du Soleil

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le projet Maison du Soleil a été présenté à la Municipalité par monsieur Dan Bostan, ingénieur ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire structurer et stimuler son développement ;

CONSIDÉRANT que la Maison du Soleil représente une belle opportunité de développement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Morrissette, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'appuyer le projet de la Maison du Soleil et de dédier un secteur au développement du concept.

2012-03-76. Période de questions

2012-03-77. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'assemblée soit levée à 20h42.

Gilles Marchand, maire

Mélisa Morissette
Directrice générale et secrétaire-trésorière